

NEWSLETTER DE LA CONCERTATION CONTINUE #3



Le projet porté par Verkor et RTE consiste à construire une usine de production de cellules et modules de batteries électriques à grande échelle : gigafactory. L'implantation est prévue sur la Zone Grandes Industries (ZGI) du Grand Port Maritime de Dunkerque à Bourbourg.

RETOUR SUR LA CONCERTATION CONTINUE QUI S'EST TENUE DU 2 JANVIER 2023 AU 24 FÉVRIER 2023

Réunion publique du 25 janvier



- > 63 participants au total
- > 7 intervenants
- > 11 questions posées aux intervenants

Réunion publique du 16 février



- > 44 participants au total
- > 5 intervenants
- > 13 questions posées aux intervenants

11 QUESTIONS POSÉES À TRAVERS LE SITE INTERNET DE LA CONCERTATION

Visionnez la dernière réunion publique de la concertation continue - 16 février à Dunkerque



[voir le replay](#)



PARTICIPATION AUX TRAVAUX DU SECRÉTARIAT PERMANENT POUR LA PRÉVENTION DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES CÔTE D'OPALE FLANDRE (SPPPI COF)



Le projet de gigafactory VERKOR a été présenté en commission nouveaux projets le 2 décembre 2022.

[Le compte-rendu du SPPPI COF est disponible!](#)



Les points d'attention prioritaires issus des échanges de la concertation continue

Plusieurs thématiques ont été abordées au cours de la concertation continue. Retrouvez ci-dessous un extrait des enjeux soulignés, ainsi que les réponses apportées.

MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS AUTOUR DE LA ZGI, ZONE GRANDES INDUSTRIES

Concernant l'insertion de l'usine sur son territoire, et en particulier, l'accessibilité, la communauté Urbaine de Dunkerque a expliqué que des solutions de transport multimodal, avec un accent sur les mobilités douces (vélo, trottinettes...), sont en cours de définition. Un travail conjoint est réalisé avec les autres partenaires (GPMD, CCI et industriels) Ainsi, les solutions devront répondre aux enjeux suivants: minimiser l'impact carbone des flux (modes alternatifs), garantir la sécurité des déplacements quel que soit le mode (trottoirs, pistes cyclables...), améliorer l'offre (ligne de bus étendue, transport à la demande...), favoriser les plans interentreprises (parkings partagés, horaires...).

INSERTION TERRITORIALE

Au-delà de l'insertion paysagère du site pour laquelle Verkor a partagé des plans lors de la réunion du 20 janvier, l'insertion de l'entreprise sur son territoire est apparue comme un enjeu d'importance durant les échanges. Cette insertion concerne également les enjeux économiques et le développement de Verkor en lien avec les autres acteurs du territoire, notamment du point de vue des possibles opportunités que peut générer l'implantation d'une nouvelle entreprise. Ainsi, Verkor s'est engagé dans la charte ESG, en cours de rédaction, à favoriser l'emploi local, ce qui pourra être le cas également via les appels d'offres relatifs à la sous-traitance de la construction du site, par exemple.

INSERTION ENVIRONNEMENTALE

Au travers de la présentation des études d'impact et de danger, Verkor a pu apporter des précisions sur les attentes formulées concernant les enjeux environnementaux: la future gigafactory doit s'inscrire dans une stratégie de sobriété énergétique pour constituer une usine "propre". Cela passe aussi par le traçage de la provenance des matières premières : à l'horizon 2027, 97% de la valeur sera approvisionnée en Europe, dont 72% en France. Verkor prévoit aussi de mettre en place un système de mesure en ligne pour la surveillance de ses rejets (composés organiques volatiles, par exemple).

UN INVESTISSEMENT PARTICIPATIF POUR LES CITOYENS ?



Une question sur la possibilité d'ouvrir le capital de Verkor au public sous la forme d'un investissement participatif a été formulée au cours de la réunion publique du 16 février. Les salariés de Verkor ont eu, par le passé, la possibilité de participer au financement de l'investissement et 2,5 millions d'euros ont ainsi, été collectés. Verkor va relayer la proposition en interne afin d'étudier la mise en place éventuelle d'un financement participatif ouvert aux citoyens au cours du second trimestre 2023.

L'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ FACE A L'AMPLEUR DES BESOINS INDUSTRIELS



RTE vous répond...



Dans le rapport « Les Futurs Energétiques 2050 » de RTE, une conclusion importante est que la trajectoire d'évolution de la consommation électrique nécessaire à l'atteinte de la neutralité carbone est résolument orientée à la hausse. La part de l'électricité dans la consommation énergétique finale dans l'industrie passerait alors de 40% aujourd'hui à 70% à l'horizon 2050. La zone de Dunkerque concentre une part importante de l'industrie française. RTE en tant qu'opérateur du transport d'électricité et dans le cadre de sa mission de service public doit être au rendez-vous des attentes du territoire mais aussi des clients et prospects souhaitant s'implanter sur ce territoire ou décarboner leur process industriel. RTE travaille avec la Communauté Urbaine de Dunkerque et le Grand Port Maritime à ce sujet pour répondre aux futurs besoins qui doivent être anticipés sur 5 à 10 ans, en prenant en compte le temps de concertation et des autorisations administratives.

La concertation continue, et après ?



Le 10 mars 2023, le garant de la concertation Jean Raymond WATTIEZ, désigné par la CNDP, a remis son bilan final de la concertation continue. Pour le découvrir, [cliquez ici](#).



LES ETAPES ADMINISTRATIVES DU PROJET

1. AVIS DÉLIBÉRÉ DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE 23 février 2023

L'AE s'est réunie le 23 février 2023 en visioconférence. L'ordre du jour comportait, notamment, l'avis sur le projet Verkor de fabrication de cellules et de modules de batteries électriques sur les communes de Bourbourg et Craywick (59). Pour découvrir l'Avis délibéré de l'Autorité environnementale sur le projet, [cliquez ICI](#).



2. L' ENQUETE PUBLIQUE Du 25 mars au 24 avril 2023

Par un arrêté du 7 mars 2023 le préfet du Nord a décidé d'ouvrir la procédure d'enquête publique à compter du samedi 25 mars 2023 à 9H00. Elle sera clôturée le lundi 24 avril 2023 à 17H00.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES PROCÉDURES EN COURS...

C'EST QUOI UNE AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ?

L'autorisation environnementale est un outil de simplification permettant de rassembler, en une seule procédure d'autorisation, plusieurs procédures auxquelles un projet peut-être soumis dans divers champs environnementaux (eau, risques, énergie, paysage, biodiversité, déchets...).

C'EST QUOI UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ?

L'enquête publique est un dispositif qui permet à la population de pouvoir prendre connaissance et de donner son avis sur un projet susceptible d'avoir des conséquences sur la propriété privée. Ainsi, tout citoyen peut formuler des observations auprès d'un tiers indépendant : le commissaire enquêteur. L'enquête publique se distingue de la concertation qui est organisée par le porteur de projet.

LE CALENDRIER INDICATIF GLOBAL

1ER TRIMESTRE 2023

Instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale et démarrage des travaux de préparation du site

2ÈME TRIMESTRE 2023

Démarrage des travaux de construction des bâtiments et de fabrication des équipements

2ÈME TRIMESTRE 2024

Travaux de raccordement au réseau électrique par RTE
Livraison des équipements (arrivée sur site)

FIN 2024

Mise en service RTE livraison des bâtiments & travaux de raccordement

2025

Démarrage de la production

2026

Démarrage de la troisième et de la quatrième ligne de production pour atteindre en 2027 une production annuelle de 16 GWh de capacité de stockage afin d'alimenter 300 000 véhicules électriques par an



L'objectif de VERKOR est d'avoir un outil opérationnel en juillet 2025.

30 MARS 2023

UN MOT DE L'EQUIPE VERKOR



Sylvain PAINEAU **Co-fondateur** **Directeur de l'immobilier et de la construction**

Aux côtés de l'ensemble des parties prenantes du territoire, grâce aux rencontres avec le public organisées sous l'égide de la CNDP, et par les différents échanges avec les autorités administratives, Verkor progresse de façon collective dans la définition de son usine, et se prépare en fonction des autorisations qui lui seront accordées, pour être au rendez-vous des premières livraisons de cellules et modules commerciaux mi-2025.



Le réseau
de transport
d'électricité

RTE est présent aux côtés de VERKOR depuis le début de ce projet et continuera de l'accompagner pour être au rendez-vous de 2024. Les études techniques se poursuivent, et si nous obtenons les autorisations administratives dans les temps, les travaux pourraient débuter dès la fin de cette année.

UN MOT DE L'EQUIPE RTE

Aurélien LESPINASSE **Chargé de projet**



L'EQUIPE VERKOR AUJOURD'HUI ET DEMAIN



**RDV AU DERNIER
TRIMESTRE 2023 POUR
CANDIDATER**

Pour postuler,
les candidatures pourront être envoyées
à jobs.dunkerque@verkor.com

"Nous croyons que ce sont les personnes qui créent un impact positif. Nous sommes soucieux des ressources et accordons la priorité à leur ménagement et à l'éthique tout au long de la chaîne de valeur. Notre équipe de talents est dynamique, diversifiée, et partage à la fois les valeurs qui nous animent et un esprit créatif qui nous fera déplacer des montagnes."

EXTRAIT DE LA CHARTE ESG EN COURS DE REDACTION

A PROPOS DE VERKOR

Fondée en juillet 2020, Verkor est une entreprise industrielle française basée à Grenoble. Bénéficiant du soutien de l'EIT InnoEnergy, du GROUPE IDEC, de Schneider Electric, Capgemini, Renault Group, EQT Ventures, Arkema, Tokai COBEX, du FMET géré par Demeter, Sibanye-Stillwater, Plastic Omnium et BPL. La société accélère la production de batteries bas carbone en France et en Europe pour répondre à la demande croissante de véhicules électriques, de la mobilité électrique en général et du stockage stationnaire en Europe.

Verkor développe un modèle d'affaires attractif en termes d'agilité, de durabilité et de gouvernance, et attire de ce fait les meilleurs talents. Une équipe solide et agile continue de grandir pour faire face aux nouveaux enjeux. Le projet mené par Verkor est unificateur, il rassemble les meilleurs partenaires pour localiser l'ensemble de la chaîne de valeur en Europe, assurant ainsi une utilisation optimale des compétences et des ressources. Grâce à ces atouts, Verkor ouvrira sa ligne pilote 4.0 entièrement digitale en 2023. Modèle d'excellence, de compétitivité et d'utilisation des ressources, cette innovation sera intégrée à la Gigafactory prévue pour 2024.

Plus d'informations sur www.verkor.com



A PROPOS DE RTE

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national grâce à la mobilisation de ses 9500 salariés.

RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation. RTE maintient et développe le réseau haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte plus de 100 000 kilomètres de lignes aériennes, plus de 6 000 kilomètres de lignes souterraines, 2 800 postes électriques en exploitation ou co-exploitation et 51 lignes transfrontalières. Le réseau français, qui est le plus étendu d'Europe, est interconnecté avec 33 pays.

En tant qu'opérateur industriel de la transition énergétique, RTE optimise et transforme son réseau pour raccorder les installations de production d'électricité quels que soient les choix énergétiques futurs. RTE, par son expertise et ses rapports, éclaire les choix des pouvoirs publics.

Plus d'informations sur www.rte-france.com

